

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00815

Numéro SIREN : 878 008 895

Nom ou dénomination : 2VFRET

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2023 sous le numéro de dépôt 1624

Désignation de l'entreprise : 2VFRET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 786 AVENUE DES VERGERS		Durée de l'exercice précédent* 12		
13750 PLAN D'ORGON				
Numéro SIRET* 87800889500012		Néant ☐ *		
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TARASCON		Exercice N clos le 31122022		
PV DEPOT N° 1624 DU 22 MAI 2023		N-1 31122021		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
			Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	7 689	AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	7 857	AU	
Immobilisations en cours AV		AW		
Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU		CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI		
TOTAL (II) BJ		15 546	BK	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
	En cours de production de biens BN		BO	
	En cours de production de services BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis BR		BS	
	Marchandises BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	21	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	920 693	BY	
	Autres créances (3) BZ	74 474	CA	
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CE	
Disponibilités CF	82 293	CG		
Charges constatées d'avance (3)* CH	546	CI		
TOTAL (III) CJ		1 078 027	CK	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 093 574	IA
			12 708	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cajal Quatin

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 2VFRET		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :25.....000.....)	DA	25 000	25 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 500	2 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	R SULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	111 108	70 807	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	138 608	98 307	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	438	438	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	520	800	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	735 126	426 941	
	Dettes fiscales et sociales	DY	202 337	150 469	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	3 836	3 309	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	942 257	581 958		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 080 866	680 265		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	942 257	581 958	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 2VFRET

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens* services*	FD		FE		FF			
		FG	3 269 275	FH	478 184	FI	3 747 459	2 866 340	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 269 275	FK	478 184	FL	3 747 459	2 866 340	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		8 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		1 004	
	Autres produits (1) (11)					FQ	46	38	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	3 747 505	2 875 382	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		2 331	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3 313 013	2 566 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 839	3 899	
	Salaires et traitements*					FY	202 371	153 016	
	Charges sociales (10)					FZ	76 380	54 250	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	4 835	4 259	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 070		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)					GE	80	1 255	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 604 587	2 785 010	
	R SULTAT D'EXPLOITATION (I II)					GG	142 918	90 372	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU			
2 R SULTAT FINANCIER (V VI)						GV			
3 R SULTAT COURANT AVANT IMP TS (I II III IV V VI)						GW	142 918	90 372	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 2 VFRET

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
R SULTAT EXCEPTIONNEL (VII VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices *		HK	31 810	19 565	
TOTAL DES PRODUITS (I III V VII)		HL	3 747 505	2 875 382	
TOTAL DES C ARGES (II IV VI VIII IX X)		HM	3 636 397	2 804 575	
5 B N FICE OU PERTE (Total des roduits total des charges)		HN	111 108	70 807	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont [produits de locations immobilières	HY			
	[produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont [- Crédit bail mobilier *	HP			
	[- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
Dont cotisations obligatoires Madelin	A9				
Dont cotisations Madelin	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		Exercice N-1	
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais d'établissement	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 080 865.55 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 747 459.29 Euros et dégageant un bénéfice de 111 108.37 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	7 689		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 919		1 938
TOTAL	5 919		1 938
TOTAL GENERAL	13 608		1 938

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 689	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 857	
TOTAL			7 857	
TOTAL GENERAL			15 546	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	5 072	2 443		7 515
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 731	2 392		4 123
TOTAL	1 731	2 392		4 123
TOTAL GENERAL	6 803	4 835		11 638

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 443				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 392				
TOTAL	2 392				
TOTAL GENERAL	4 835				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	1 284	1 284	
Autres créances clients	919 409	919 409	
Personnel et comptes rattachés	85	85	
Taxe sur la valeur ajoutée	73 856	73 856	
Groupe et associés	12	12	
Débiteurs divers	522	522	
Charges constatées d'avance	546	546	
TOTAL	995 713	995 713	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	735 126	735 126		
Personnel et comptes rattachés	8 393	8 393		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 302	20 302		
Impôts sur les bénéfices	13 026	13 026		
Taxe sur la valeur ajoutée	158 388	158 388		
Autres impôts taxes et assimilés	2 227	2 227		
Groupe et associés	438	438		
Autres dettes	3 836	3 836		
TOTAL	941 737	941 737		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	0.5000	50 000			50 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
AUTRES	7 689	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	522
Total	522

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 050
Dettes fiscales et sociales	11 554
Autres dettes	2 502
Total	107 106

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 4 6
Total	5 4 6

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Non recensés

Engagements reçus

Non recensés

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2VFRET
Société par actions simplifiée
au capital de 25 000 euros
ZI du pont, 786 Avenue des Vergers
13750 PLAN D'ORGON
RCS TARASCON 878 008 895

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 02 MAI 2023

PREMIERE RESOLUTION - APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale approuve en outre le montant des dépenses exclues des charges déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés en vertu de l'article 39, 4 du Code général des impôts qui s'élèvent à 1.244 euros.

L'assemblée constate qu'il est réintégré dans les bénéfices imposables le montant suivant :

- Impôt sur les sociétés : 31.810 euros.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés de la société.

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 111.108 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 111.108 euros.

Dividendes :

- A titre de dividende, soit 111.108 euros.

Répartition après affectation

Cette affectation a pour effet de porter le montant des capitaux propres à 27.500 euros.



11

11

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de **2,22 euros**.

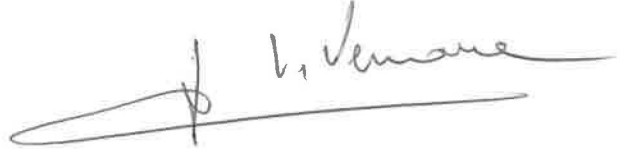
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 03 mai 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés de la société.

Certifié Conforme

Le Président

Monsieur Laurent VERMARE

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'L. Vermare', is written over a horizontal line.